



## Synthèse du PASS-INNOVATION 2011-092

Procédé : **SOLAREN SYSTEM**

Titulaire : Société LARIVIERE, 36 bis, rue Delaâge, 49004 ANGERS

*Ce document est la synthèse du Pass'Innovation n° 2011-092. Il donne à son titulaire une appréciation de son procédé et du chemin lui restant à parcourir pour passer de l'innovation à la mise sur le marché à grande échelle. Il fournit aux divers intervenants de l'acte de construire une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre à ces intervenants de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause. Le Pass'Innovation complet peut être demandé au titulaire.*

### 1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCEDE<sup>(1)</sup>

#### 1.1.1. Description succincte

Le procédé "SOLAREN SYSTEM" est un système de montage pour modules photovoltaïques permettant une mise en œuvre en couverture. Il est ici évalué dans le cadre d'une association avec des modules photovoltaïques "ET-P654200" de la société ET SOLAR en mode portrait et paysage. Le procédé est basé sur un réseau de rails verticaux fixés sur des planches ajoutées de section minimale 27\*100mm et de hauteur égale à celle des liteaux, elles-mêmes fixées dans les chevrons. Les modules sont maintenus par des pièces couvercles sur les chevrons et sur des pièces gouttières intercalées à leur jonction transversale. Des pièces de rives et d'abergement sont disposées en périphérie de champ

#### 1.1.2. Domaine d'emploi prévu

Utilisation sur habitation individuelle en association avec couverture en tuiles ou ardoises, en France européenne, sauf en climat de montagne caractérisé par une altitude supérieure à 900 m, uniquement au-dessus de locaux à faible ou moyenne hygrométrie. :

- Pour une charge ascendante normale admissible de 800 Pa en mode portrait et de 950 Pa en mode paysage et une charge descendante normale admissible de 1000 Pa en mode portrait et de 1200Pa en mode paysage.
- En atmosphères extérieures rurale non polluée, industrielle normale et marine à une distance du bord de mer supérieure à 3km.
- Sur des versants dont la pente minimale est imposée par les DTU pour la couverture en tuile ou en ardoise associée au procédé et est supérieure à 30%.
- En toiture partielle uniquement sans aller jusqu'aux rives de toiture ; la jonction à l'égout est toutefois possible ; associé avec une position du procédé en partie haute à une distance du faitage de 0.3 m maximum et une largeur de champ inférieure à la longueur de la tôle de faitage et limitée à 6m.

### 2. CONCLUSION

Compte-tenu de l'analyse développée au paragraphe 3 du document Pass'Innovation 2011-092 et sous réserve du respect des recommandations qui s'y trouvent, on peut considérer que le risque lié à l'emploi du procédé pour le domaine d'emploi prévu est très limité (PASS-INNOVATION « vert »).

### 3. DUREE DE VALIDITE

Le PASS-INNOVATION numéro de référence est valable jusqu'au 12/01/2013. Cette période pourra être mise à profit pour constituer les éléments manquants pour aboutir à un Avis Technique.

<sup>(1)</sup> La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro Pass-Innovation 2011-092.